

AU SOMMAIRE:

RAPPELS

- Visites guidées à l'attention des professionnels et habitants du village
 - Stationnement interdit parking des chasseurs du 30 juin au 3 juillet
-

A la découverte de Saint-Guilhem : visites guidées à destination des acteurs économiques et des résidents

En partenariat avec la **Fédération des Acteurs Economiques de Saint-Guilhem**, la commune est ravie d'organiser une visite guidée du site, destinée aux commerçants et aux résidents du village. Cette initiative vise à aider particulièrement les nouveaux arrivants à mieux comprendre l'histoire riche et les atouts culturels de notre belle cité.

Lors de cette visite, les participants pourront explorer les éléments historiques qui façonnent notre patrimoine, ainsi que les spécificités qui rendent notre village unique. Ce sera également une excellente occasion de favoriser les rencontres et les échanges.

Deux rendez-vous vous sont proposés :

- lundi 29 juin à 9h00 - RDV place de la liberté
- mardi 30 juin à 18h00 - RDV place de la liberté

Inscriptions : au 04 67 57 04 59

Parkings des chasseurs : interdiction de stationner

En raison des travaux d'installation d'une bâche incendie, il ne sera pas possible de se garer au parking des chasseurs à partir du mardi 30 juin et pour environ 3 jours.

Par ailleurs, le cèdre débité est à votre disposition.

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

